GUIDE DU PORTEUR DE PROJET

2020

« Parrainer quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place. C'est être à côté. »

Joseph TEMPLIER

sommaire

1. CONDUITE DU PROJET Page 4

2. CRITERES D'ADMISSIBILITE Page 6

3. PROJETS SOUTENUS Page 9

4. PIÈCES À FOURNIR Page 12

1

CIRCUIT DU PROJET

1

Vérifiez votre éligibilité en lisant attentivement le guide du porteur de projet

2

Déposez votre candidature en ligne sur notre site

3

Vérification et sélection des dossiers

4

Accord et signature d'une demande de soutien

5

Bilan et évaluation du projet

2

CRITERES D'ADMISSIBILITE

Rappel : Il est impératif de vérifier que votre structure et votre projet sont éligibles à toute demande de parrainage en répondant aux critères d'EDM

Le projet doit :

- ✓ Etre solidaire.
- ✓ Respectueux de l'environnement.
- ✓ D'intérêt général.
- ✓ A but non lucratif.
- ✓ Etre inscrit dans l'un des 4 domaines d'actions soutenu par EDM.
- ✓ Etre localisé à Mayotte.

Votre structure doit :

- ✓ Etre une structure à but non lucratif (association, fondation, fédération, ONG…).
- ✓ Etre Apolitique.
- ✓ Avoir 2 ans minimum d'existence.

EDM ne finance pas :

- Les projets menés à titre individuel (voyages d'étude, échanges étudiants, concerts…)
- Les projets sans réalisation concrète
- Les projets politique et religieux
- Les projets hors département
- Les frais de fonctionnement des structures (salaires, location de locaux…)

3

PROJETS SOUTENUS

SOLIDARITE ET EDUCATION

- Emploi et insertion professionnelle
- Action sociale et solidaire d'envergure départementale
- Tutorat pour les lycéens scientifiques et techniques les plus méritants
- Orientation des jeunes filles vers les filières scientifiques et techniques

ENVIRONNEMENT ET MDE

- Sensibilisation à l'environnement et/ou à la MDE
- Découverte et protection de l'écosystème mahorais
- Action en faveur de la préservation du cadre de vie mahorais

JEUNESSE ET SPORT

- Citoyenneté et insertion
- Soutien aux projets favorisant l'apprentissage du respect et des valeurs sportives
- Lutte contre l'échec, la marginalisation et la stigmatisation de la jeunesse mahoraise

CULTURE ET PATRIMOINE

- Conservation ou réhabilitation de patrimoine
- Soutien à la production artistique à travers l'aide aux artistes
- Soutien aux projets basés sur la préservation et la transmission de la culture locale

4

PIÈCES À FOURNIR

Principes

- Tout porteur de projet souhaitant un accompagnement de la part d'EDM doit fournir une liste de pièces administratives et techniques minimale
- Le dépôt est dématérialisé sur *electricitedemayotte.com*

Pièces à fournir

Pour tous les porteurs de projet
Descriptif détaillé de la structure *(présentation, fonctionnement, missions, valeurs, bénéficiaires, partenaires, orientation stratégique, moyens humains (bénévoles, salariés permanents, CDI) et financier, etc.)*
Descriptif détaillé du projet *(titre du projet, contenus et objectifs, publics ciblés, nombre de bénéficiaires, ressources, lieu, soutiens obtenus ou sollicités, partenaires, date de mise en œuvre, durée, méthodes d'évaluation, etc.)*
Document attestant de la forme juridique et du statut de la structure *(si la structure en dispose)*
Budget prévisionnel du projet détaillé
Autres documents si nécessaire

Les demandes de parrainage se font désormais en ligne.

RDV sur :
electricitedemayotte.com/parrainage-edm/

Pour plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse
EDM-COMMUNICATION@electricitedemayotte.com